

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 10

Rubrik: Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation à Châtel St-Denis, le 5 juin 1939

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 42 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : M. A. Rosset, *insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie non officielle.* — *Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'Education.* — *La rédaction.* — *Déceptions.* — *Cours de gymnastique pour instituteurs.* — *Société des institutrices.*

PARTIE NON OFFICIELLE

Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'Education à Châtel St-Denis, le 5 juin 1939

Le chroniqueur du *Bulletin pédagogique* a cette fois-ci une tâche particulièrement agréable et facile. Il s'agit pour lui, tout d'abord, d'exprimer au Comité d'organisation les sentiments de gratitude de tous ceux qui ont pris part à cette réunion si bien préparée, puis de rendre compte de cette journée qui fut parfaitement réussie et qui a été vraiment une fête du travail et de l'amitié.

Cette année, ce fut Châtel-St-Denis, avec sa belle église gothique, si pleine de belle liturgie, son vieux château, sa vaste Maison des œuvres, son cadre idyllique, qui nous prépara une chaleureuse réception. La population du charmant bourg veveysan s'était mise en frais pour nous accueillir. Elle avait pavoisé abondamment. Les drapeaux et les oriflammes flottaient dans les rues, les balcons étaient fleuris et les fenêtres ornées aussi avec soin. La petite cité

se faisait gracieuse, aimable, pour faire connaître toute la fierté et toute la joie qu'elle éprouvait à recevoir les membres de la Société fribourgeoise d'éducation. Le ciel, à son tour, se fit d'azur et la journée du 5 juin se déroula dans l'éblouissante clarté d'un printemps retrouvé!

Il était à peine 8 h. Sur la place de la Gare s'organisait déjà un cortège que les deux vaillantes fanfares locales s'apprêtaient à conduire. Bientôt, sous les regards de curieux sympathiques, massés sur les trottoirs, le cortège, pittoresque à souhait, déroula dans les rues de Châtel d'harmonieuses surprises : c'étaient les groupes costumés de la *Cæcilia*, des armaillis, des pupilles, de l'Institut Saint-François de Sales... La bannière rénovée de la Société d'éducation flottait gaiement au milieu des drapeaux des sociétés châtelaises. Après l'imposant groupe des autorités et des invités, les arrondissements scolaires, plus ou moins bien groupés, suivaient dans un ordre tout relatif : il est si bon de se revoir en ces rencontres imprévues de nos réunions bisannuelles !

Selon le pieux usage, tout le monde se rendit à l'église paroissiale où eut lieu l'office de *Requiem* pour les membres défunts de la Société. Il fut célébré par M. l'abbé Kolly, révérend curé de Châtel, assisté de M. l'abbé Vienne, directeur de l'Ecole latine, et de M. l'abbé Murith, vicaire. Sous la direction compétente de M. Castella, maître régional à Attalens, les instituteurs du IX^{me} arrondissement et les enfants de la localité exécutèrent une messe de *Requiem* à quatre voix mixtes.

A l'Evangile, M. l'abbé Delamadeleine, directeur de l'Ecole secondaire de la Gruyère, monta en chaire pour la lecture de la liste nécrologique qui s'est allongée, hélas ! depuis la réunion de Bulle, en 1937. En un commentaire bref, M. Delamadeleine rappela aux assistants le grand devoir de la charité envers les morts et les invita à prier pour ceux qui nous ont devancés dans l'éternité.

La séance de travail

A l'heure prévue, la séance de travail s'ouvrit à la salle de concert de la Maison des œuvres. Rehaussée par la présence de Son Exc. Mgr Besson et de M. le conseiller d'Etat Piller, elle se déroula sans accroc, sous l'aimable et experte présidence de M. Barbey, inspecteur scolaire de la Veveyse, vice-président de la Société d'éducation.

« L'Ecole et les mouvements de jeunesse » tel était le sujet qui allait être l'objet principal de la discussion. Qu'on nous permette, en passant, de souligner l'importance de la question qui avait attiré plus de 300 membres de la Société. Le problème des relations de l'Ecole avec les œuvres parascolaires, ou même postscolaires, est d'une opportunité évidente. A temps nouveaux, besoins nouveaux, dit un proverbe. Il devient nécessaire, aujourd'hui, à l'éducateur

de reviser ses méthodes, de s'adapter à des situations nouvelles, de renouveler ses moyens de lutte pour la vérité. La Société d'éducation avait voulu, en face de ces divers mouvements de jeunesse, définir son attitude et aviser aux moyens à prendre pour que l'Ecole puisse jouer le rôle essentiel qui lui revient dans la formation de la jeunesse.

Après des souhaits de bienvenue, fort bien exprimés ou chantés par un groupe d'enfants, dirigés par M. Karth, instituteur, M. Barbey salua les participants et les hôtes d'honneur et rappela, fort à propos, le but de la Société fribourgeoise d'éducation, fondée il y a 68 ans, pour défendre l'autonomie cantonale de l'Ecole, menacée par les tendances centralistes de l'époque.

Quelques tractanda administratifs furent rapidement liquidés. Les comptes de la Société et de son organe, le *Bulletin pédagogique*, furent approuvés. M. le Président adressa, au nom de tous, ses remerciements à M. Rosset, inspecteur scolaire, et à M. Progin, professeur, pour leur dévouement et leur bon travail. MM. Morel et Pillonel, démissionnaires, sont remplacés au Comité cantonal par MM. Edmond Monnard, à Esmonts, et Schuwey, à Romont, présentés tous deux par M. Joseph Crausaz, inspecteur scolaire de la Glâne.

L'assemblée acclama ensuite, comme nouveau président, en remplacement de M. l'abbé Léon Barbey, démissionnaire, M. l'abbé Delamadeleine, directeur de l'Ecole secondaire de la Gruyère, qui accepta joyeusement sa tâche.

En une brillante improvisation, M. l'abbé Delamadeleine remercia de tout son cœur ceux qui l'avaient élu si spontanément. Sa seule ambition est d'être un bon président de la Société d'éducation, de travailler de toutes ses forces à entretenir cette atmosphère chrétienne qui fait la force de notre enseignement à tous les degrés. Il félicita ceux qui l'avaient choisi. Son élection, dit-il, honore le corps enseignant qui a voulu un prêtre pour présider aux destinées de l'Ecole fribourgeoise.

On aborda enfin le principal objet à l'ordre du jour : l'Ecole et les mouvements de jeunesse. M. Gremaud, instituteur à Bossonnens, rapporteur cantonal, donna lecture des conclusions de son travail sur la question. Dans le cadre des arrondissements scolaires, les membres du corps enseignant avaient mis en commun leurs observations et leurs suggestions et les rapporteurs de sections avaient fourni à M. Gremaud une riche matière d'information.

Le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} mai avait publié une excellente synthèse de toutes ces idées particulières. M. Gremaud s'était trouvé devant une tâche délicate et compliquée. Tout en restant en contact étroit avec l'esprit des rapports d'arrondissements, il a su garder son indépendance de pensée et d'expression pour ne relever dans son travail que les idées essentielles. Tel quel, le rapport général a eu l'ambition de faire le point, de marquer l'état des préoccupations actuelles du corps enseignant concernant les œuvres de jeunesse.

La discussion qui suivit fut fort intéressante. Pour M. l'abbé Fragnière, directeur de l'Ecole normale, les mouvements de jeunesse sont à l'heure actuelle d'une absolue nécessité. Il faut préparer l'enfance et l'adolescence aux luttes futures, affirma, avec conviction, M. l'abbé Fragnière. Le corps enseignant fribourgeois est prêt à collaborer avec le prêtre dans cette œuvre de formation.

M. Maillard, inspecteur scolaire, se demanda s'il est nécessaire de créer partout des sections de jeunesse. Il ne conclut pas d'une manière définitive, car tel mouvement qui se révèle nécessaire en un endroit est inopportun en un autre. L'orateur voudrait que les sujets d'intérêts qui poussent les enfants dans des œuvres parascolaires soient cultivés à l'école même. L'Ecole n'a peut-être pas toujours fait tout ce qu'elle peut faire pour placer l'enfant dans les conditions les plus favorables à son éducation intellectuelle et morale.

Mgr Dévaud, professeur à l'Université, dont l'autorité pédagogique est incontestable, s'exprima avec sa franchise habituelle.

L'Ecole, dit-il, est la première œuvre d'Action catholique. Le devoir essentiel du maître est de bien faire sa classe dans le sens chrétien, le reste est un surcroît auquel il accordera le temps qu'il pourra. Après avoir rappelé que tout l'effort de l'enseignement doit consister à adapter l'école à la vie, Mgr Dévaud s'est plu à recommander particulièrement les cours complémentaires et les écoles ménagères qui sont deux institutions excellentes. Celles-ci existent chez nous depuis 50 ans ; il suffit de les réadapter de temps en temps aux besoins de la vie.

L'éminent professeur de pédagogie ne nie pas d'ailleurs que d'autres mouvements puissent légitimement solliciter le dévouement des maîtres, suivant les milieux et les nécessités du moment. La Croisade eucharistique lui paraît être l'œuvre chrétienne par excellence.

Les paroles de Mgr Dévaud firent grande impression.

M. Haab, président national de la jeunesse ouvrière chrétienne, expliqua en termes véhéments les bienfaits du mouvement qu'il dirige, surtout dans les villes où la jeunesse a besoin d'être soutenue pour rester dans le bon chemin.

Il était réservé à S. Exc. Mgr Besson et à M. Piller, directeur de l'Instruction publique, de donner les directives sûres et appropriées.

Mgr Besson, avec sa délicatesse de pensée et son élégance d'expression, commença par déclarer que, pour lui, l'Action catholique n'est ni plus, ni moins, que la vie catholique bien pratiquée et orientée vers l'apostolat. Etre un bon chrétien pour soi-même et être un bon chrétien pour les autres, telle devrait être notre ambition !

Notre Evêque vénéré croit que l'on a fait chez nous une confusion : on a cru que l'Action catholique était nécessairement une action spécialisée dans les mouvements de jeunesse. L'action spécialisée est une forme seulement de l'Action catholique.

Mgr Besson déclara que les œuvres de jeunesse sont nécessaires souvent, mais qu'elles doivent être adaptées à chaque paroisse. Il rappela, à ce propos, que les résultats de la JOC sont magnifiques dans les grandes paroisses des villes. Il souhaita, en terminant, que le clergé, l'école et la famille continuassent à collaborer pour conserver notre jeunesse fribourgeoise chrétienne et la rendre meilleure encore.

Les directives de S. Exc. Mgr Besson furent écoutées dans le recueillement.

M. le conseiller d'Etat Piller adressa, tout d'abord, ses félicitations sincères à M. Gremaud, rapporteur cantonal, puis il attira l'attention de l'auditoire sur la nécessité de mettre l'école au service de la vie, de ne pas toujours lui réserver les besognes ennuyeuses, mais de lui donner des tâches plus agréables. Il rendit un hommage mérité à Mgr Dévaud, qui s'est appliqué en homme de science et en chercheur infatigable, à trouver les méthodes les plus convenables à réaliser cette adaptation de l'école à la vie.

M. le Directeur de l'Instruction publique pense que dans la vie de l'école, une certaine place peut rester disponible pour les mouvements de jeunesse, mais les sociétés ne sont qu'une affaire secondaire. Chaque chose à sa place : l'action de l'école ne doit pas être contrecarrée ou entravée par des organisations diverses. Il faut unir les efforts éducatifs et non les disperser. L'instituteur témoignera de la sympathie et de l'intérêt à des œuvres ou sociétés locales et régionales, à la condition de faire un choix et de ne pas dépenser en vain les efforts qu'il doit réserver à sa classe. Chez nous — affirma encore avec force M. Piller — l'Ecole est le mouvement de jeunesse fondamental.

Les directives avisées et prudentes de M. le conseiller d'Etat ont été comprises par le corps enseignant qui s'efforcera de les mettre en pratique.

La discussion prit fin ; elle avait démontré que, d'une manière générale, personne ne met en doute l'opportunité et même la nécessité de fonder, dans certains milieux, des mouvements de jeunesse, comme la Croisade eucharistique, les boys-scouts, les pupilles gymnastes, etc. ; mais elle démontra aussi que toutes ces œuvres doivent être subordonnées à l'école et surtout adaptées aux conditions de la vie fribourgeoise.

Le banquet

Il était midi ! L'assemblée s'écoula lentement hors de la salle, s'égreña sur la place voisine. On discuta encore par petits groupes, on commenta, on fit part de ses impressions. On sentait derrière soi un travail accompli, un travail utile et fécond. Mais, trêve de discussions ! Les appétits étaient aiguisés et les participants ne

tardèrent pas à se rendre à la halle de gymnastique, magnifiquement décorée et fleurie, où avait lieu le banquet.

Une longue table d'honneur groupait autour du vice-président, M. l'inspecteur Barbey, les nombreux invités : S. Exc. Mgr Besson ; M. Piller, directeur de l'Instruction publique ; M. Sylvestre Pilloud, président du Grand Conseil ; Mgr Dévaud, professeur à l'Université ; M. Pierre Barras, préfet de la Veveyse ; M. l'abbé Kolly, curé de Châtel ; M. Kælin, président du Tribunal ; M. Pobé, chancelier de l'Université ; M. le chanoine Pittet, recteur du Collège ; M. le délégué de la Société valaisanne d'éducation, et un certain nombre d'autres personnes, membres du clergé, des autorités scolaires, communales, etc.

M. Barbey, inspecteur, inaugura la partie oratoire. Il porta le premier toast, cordial et éloquent, en l'honneur des hôtes de la Société, puis il se réserva une trêve bien méritée en remettant à M. Paschoud, instituteur à Tatroz, les fonctions et les soucis du major de table.

La parole fut donnée ensuite à M. Colliard, le très sympathique et méritant syndic de Châtel-St-Denis. Il transmit les souhaits chaleureux de bienvenue de l'autorité communale et présenta ses compliments au corps enseignant fribourgeois si méritant et si dévoué. Il était heureux d'avoir l'occasion d'offrir à S. Exc. Mgr Besson, à M. Piller, conseiller d'Etat, aux éducateurs, aux membres du clergé son salut le plus cordial et le plus respectueux.

M. le Directeur de l'Instruction publique lui succéda devant le micro. Rien n'est trop grand, ni trop beau, quand il s'agit d'éducation, a déclaré M. Piller. Puis, il s'expliqua avec netteté au sujet de la fermeture provisoire de l'Ecole normale. Il fallait enrayer la pléthore d'instituteurs et cela, dans l'intérêt même de la profession. Les questions d'argent ne sauraient entraver le développement continu et harmonieux de l'enseignement chez nous.

M. le conseiller d'Etat Piller s'attacha à montrer le rôle essentiel de l'enseignement à tous les degrés dans la vocation de Fribourg. Il faut conserver, coûte que coûte, au peuple fribourgeois son caractère de peuple chrétien. La foi ne se garde pas sans le concours de l'intelligence qui connaît la vérité. Dans le passé, il a fallu une double intervention providentielle pour sauver la foi de notre canton : celle d'un saint paysan, Nicolas de Flue, et d'un saint intellectuel, Pierre Canisius. Mais, pour que l'intelligence puisse comprendre et enseigner la vérité, il faut qu'elle soit cultivée dans la tranquillité du labeur de l'esprit d'une école supérieure : c'est la raison d'être de l'Université. Voilà pourquoi le Gouvernement de Fribourg voue une sollicitude particulière à cette institution qui sert à faire rayonner la vérité, à conserver et à défendre la foi.

M. Piller fut longuement applaudi. Avec une éloquence mesurée, mais ardente et persuasive, il avait exprimé quelque chose de pro-

fondément senti. Animé de ce haut idéal de défense de la vérité, M. le Directeur de l'Instruction publique avait fait passer toute sa conviction dans l'esprit de ses auditeurs et une ovation lui fut faite quand une fillette costumée lui remit une gerbe de fleurs.

S. Exc. Mgr Besson mit le point final à la partie oratoire en engageant vivement le corps enseignant à travailler de tout son cœur à la vraie grandeur de notre canton. Il eut pour le bon pays de Fribourg des paroles d'affection particulièrement chaleureuses.

Le banquet s'acheva sur le discours de notre Evêque vénéré et aimé. Tout avait marché à merveille, grâce à la bonne organisation du secrétaire de la Société d'éducation, M. Progin, professeur à Fribourg, de M. Paschoud, major de table. Le menu servi par M. Suchet fut fort apprécié. Rarement, vit-on dîner aussi joyeux. Au dessert, on donna lecture des télégrammes de sympathie dont l'un émanait de l'aimable et compétent directeur du Musée pédagogique, M. l'abbé Collomb, et il y en avait même un autre, daté d'Athènes et signé : Musy !

Le séance récréative

Les participants se réunirent bientôt dans la salle de la Maison des œuvres pour assister à une séance récréative.

Les groupes choraux des divers arrondissements se produisirent tout d'abord et se firent applaudir chaleureusement. Ce fut ensuite le jeu scénique, préparé spécialement pour la circonstance. Le Comité d'organisation avait eu l'heureuse idée de compléter, d'illustrer, en quelque sorte, la question étudiée le matin, par une mise en pratique des conclusions. Cela était particulièrement précieux, car il est bon de se rendre compte directement, d'une manière concrète, de ce que représentent les mots.

M. Gremaud, instituteur, fut chargé de composer un petit festival. Il y réussit à merveille : tout fut aimable et gracieux ! Des scènes pleines de fraîcheur, de joie, d'enthousiasme juvéniles se succédèrent pour le plus grand plaisir des spectateurs. Scouts, croisés, jacistes, jocistes, pupilles, se réunirent pour fêter de tout leur cœur le 1^{er} août.

La mise en scène avait été soigneusement préparée par M^{me} Joseph Kælin et les acteurs avaient été choisis parmi les jeunes gens des groupes locaux, les écoliers et écolières de Châtel.

Le tableau final — qui fut le rassemblement de toute une jeunesse ardente et vive — a été une apothéose. L'auditoire visiblement ému s'unit aux acteurs pour chanter l'*Hymne national*.

S. Exc. Mgr Besson et M. Piller, directeur de l'Instruction publique, ne purent s'empêcher de prononcer encore quelques paroles pour exprimer leur joie profonde et leur gratitude aux organisateurs de cette belle fête. De gracieuses fillettes, en costume fribourgeois,

s'avancèrent et offrirent de belles gerbes de fleurs à Mgr Besson et à M. Piller, ainsi qu'à M. l'inspecteur Barbey, à M. Gremaud et à M^{me} Kælin. Les acclamations de l'assemblée soulignèrent la parfaite union de nos autorités religieuses et civiles avec le corps enseignant de notre canton.

L'exposition scolaire

Elle avait été organisée dans deux salles de l'école des filles ; dans l'une se trouvaient les travaux des écoles primaires et, dans l'autre, ceux de l'Ecole secondaire de la Veveyse.

Le corps enseignant du IX^{me} arrondissement, ainsi que celui de l'Ecole secondaire de Châtel, avaient préparé avec soin cette exposition. Les instituteurs et institutrices s'étaient prêtés à un gros effort en étudiant spécialement un centre d'intérêt : *Comment les habitants de notre contrée se soumettent à la nécessité du travail*. Toutes les classes de l'arrondissement avaient suivi le même plan, mais chacune avait accentué l'étude d'un point particulier du programme.

Les dessins, les cahiers de recherches, les travaux manuels, furent présentés avec beaucoup d'ordre et firent l'admiration de tous. L'exposition scolaire de Châtel était aussi sérieuse qu'elle était au premier abord d'apparence modeste. On y aurait cherché en vain une mise en scène pompeuse, un étalage de cahiers de luxe ou de dessins compliqués et artistiques. Nos braves collègues de la Veveyse avaient peu sacrifié au luxe et avaient visé au solide. Ils n'avaient pas cherché à jeter de la poudre aux yeux et c'est la raison pour laquelle on visitait cette exposition avec plaisir et profit.

Ceux de la vieille école, c'est-à-dire ceux qui ont été formés d'après les principes traditionnels de la méthodologie, sont quelque peu désarmés en ce moment s'ils n'ont pas suivi le mouvement pédagogique en lisant, en s'informant ou en se documentant. Ils entendent parler de méthodes nouvelles, d'école active, de centres d'intérêt et se demandent ce que signifient au juste ces termes. Ceux-là avaient à Châtel une belle occasion de se rendre compte de la méthode du centre d'intérêt en visitant l'exposition scolaire. Cette exposition apportait aux hésitants, aux mal informés, une preuve sérieuse et convaincante de l'excellence de l'enseignement basé sur l'étude du milieu. La région où vit l'enfant est faite de tant de choses à la fois matérielles et spirituelles.

La vie locale et régionale offre des ressources éducatives inépuisables à l'éducateur. La maison avec ses dépendances, les travaux des champs aux différentes saisons, les fêtes religieuses ou profanes, le ruisseau du village ou la colline voisine, telles sont les particularités que les maîtres du IX^{me} arrondissement ont su exploiter pour en faire les bases des notions qu'ils ont enseignées durant l'hiver dernier. Nos collègues de la Veveyse, y compris ceux de

l'Ecole secondaire de Châtel, méritent des félicitations sincères pour leur magnifique effort : ils se sont mis au courant, se sont adaptés aux méthodes nouvelles et les ont mises en pratique. Ce bel exemple de travail et de courage vaut la peine d'être suivi.

* * *

La journée du 5 juin 1939 comptera dans les annales de la Société fribourgeoise d'éducation. Ce fut pour accomplir sa véritable mission au sein de nos populations, sa fonction de guide et de soutien du corps enseignant, qu'elle avait inscrit dans son programme la discussion d'un rapport sur les mouvements de jeunesse. Elle avait répondu — sans le vouloir du reste — à l'appel des hautes autorités du pays concernant la défense du patrimoine spirituel de la Suisse. Sans être pessimiste, on peut bien dire que nous sommes à une heure dangereuse. Partout sur nos frontières se lèvent des nuages noirs et c'est dans une atmosphère fiévreuse que notre petite patrie s'efforce de maintenir son équilibre, de protéger son sol, de poursuivre son destin. Ceux qui ont aujourd'hui le privilège d'enseigner ont plus que jamais l'obligation de défendre notre patrimoine spirituel, de préserver notre jeunesse des idées fausses ou malsaines, de la former à l'action et à la discipline.

Le sujet mis à l'étude a donc été choisi avec beaucoup d'opportunité. Le temps n'est plus où instituteurs et institutrices restaient étroitement enfermés dans leurs salles de classe et où l'école n'avait pas ou presque pas de contact avec le monde extérieur. A mesure que s'aggravent les conditions de l'existence, que les besoins augmentent, que se relâchent les « devoirs de la famille », on demande de plus en plus à l'école de préparer l'enfant à sa vocation future.

Le corps enseignant fribourgeois a fait preuve de clairvoyance, de courage calme en se mettant résolument en face du problème de l'éducation de la jeunesse à la vie sociale, problème d'une importance capitale en ce moment. Ainsi, notre Congrès pédagogique n'aura pas eu seulement pour résultat de resserrer les liens d'amitié qui unissent tous les membres de la Société d'éducation, il aura fixé nettement l'attitude du maître d'école en face des mouvements de jeunesse.

Le succès de notre assemblée s'est affirmé par le nombre considérable de participants, par la gravité du sujet discuté, par la compétence du rapporteur et des orateurs qui prirent part aux débats.

Telle a été, dans ses grandes lignes, la physionomie de notre réunion bisannuelle de Châtel-St-Denis, dont l'importance ne saurait échapper à personne et dont les conséquences pratiques auront des résultats féconds pour notre cher canton de Fribourg.

X.

